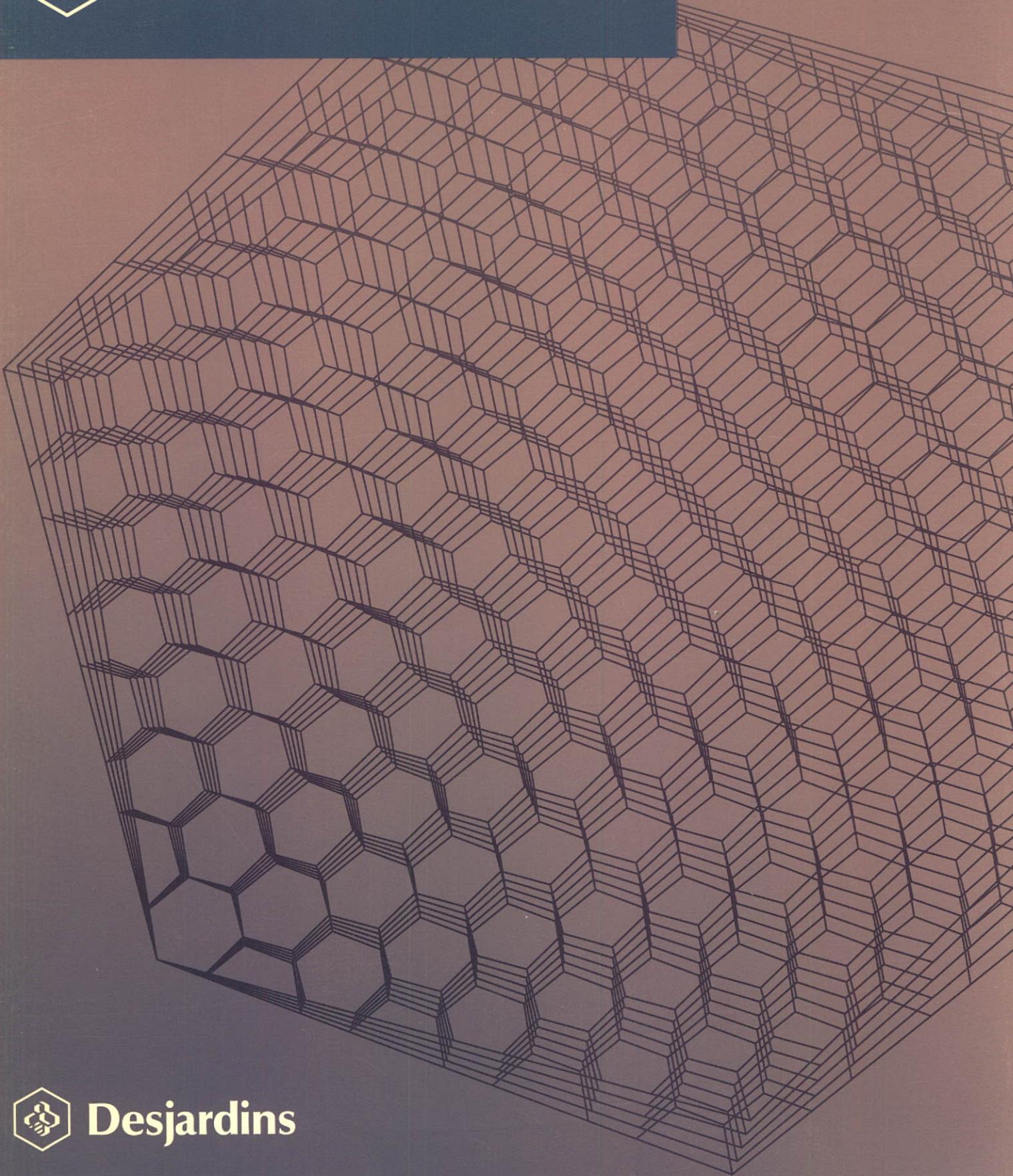




Assurance-vie
Desjardins

C

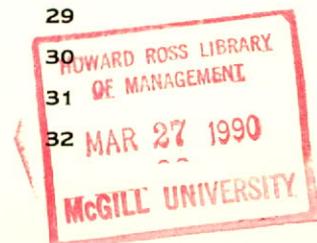


Desjardins

L'Assurance-vie Desjardins est une entreprise à caractère coopératif qui vise à répondre de façon continue à des besoins réels de sécurité financière, prioritairement de la population canadienne-française, en lui offrant une variété de produits individuels et collectifs de grande qualité, concurrentiels et appropriés, au coût le plus bas possible, ainsi qu'un service de haute qualité, tout en contribuant à l'essor du mouvement coopératif en général et du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins en particulier.

SOMMAIRE

Message du président	2
Rapport du premier vice-président et directeur général	6
Conseil d'administration	14
Direction	16
Points saillants	17
États financiers consolidés	
Résultats	18
Excédent non distribué	19
Bilan	20
Évolution de la situation financière	22
Notes complémentaires	23
Croissance	29
La Compagnie d'Assurance-vie Laurier	30
Services	31
Bureaux et agences	32





Comme il est possible d'être à la fois fier et humble, l'Assurance-vie Desjardins aborde la nouvelle décennie en présentant des résultats dont elle peut s'enorgueillir et, si elle s'engage dans une période de changements profonds, elle voit bien que, tout autour d'elle, il se produit des événements qui marqueront à jamais l'humanité toute entière aussi bien que son propre environnement immédiat.

Le tournant de cette décennie est témoin de bouleversements qui, en quelques mois à peine, auront transformé la face du monde. Des changements qui nous semblaient lointains, sinon impensables, surviennent en séquence rapide, l'un entraînant l'autre dans une série de coups de théâtre dont il semble bien, heureusement, que le résultat ultime sera la liberté de parole, la liberté de pensée, la liberté tout court.

Certes des problèmes nombreux et difficiles se poseront aux personnes et aux sociétés en transformation, tels l'apprentissage de la démocratie ou le redressement d'économies vacillantes, mais les ressources des hommes et des femmes et la fascination de la liberté sont telles que nul obstacle ne saurait les arrêter indéfiniment.

Tandis que les frontières politiques se redéfinissent,

les frontières économiques s'estompent. Le commerce et la finance ont depuis longtemps amorcé l'internationalisation des marchés et voici que la politique la confirme. Toute l'Europe se prépare à la grande libéralisation des marchés de 1992 et voit simultanément se profiler de nouveaux partenaires. Nous-mêmes ici, à l'échelle de notre continent, avons entrepris l'implantation du libre-échange.

Dans notre pays d'autres frontières deviennent perméables, celles qui auparavant – mais il en reste encore – séparaient les secteurs d'activités financières. Bien sûr, le rythme n'est pas le même partout et, si certains gouvernements ont agi rondement, d'autres s'y avancent moins résolument.

Néanmoins, le décloisonnement des activités financières et de la distribution des services financiers est lancé et le consommateur doit en tirer bénéfice: sages conseils, accessibilité, polyvalence, économies d'échelle et, pourquoi ne pas le dire, liberté aussi, liberté de poser des gestes éclairés par des conseillers compétents et fiables.

Plus près de nous encore, c'est le Mouvement Desjardins lui-même qui a entrepris une restructuration destinée à redéfinir les rapports entre ses sociétés spécialisées et les cais-

ses Desjardins, dont les membres forment une des clientèles ultimes, et prioritaires, de ces entreprises que le Mouvement a créées ou acquises au fil du temps.

C'est en 1948, il y a maintenant plus de quarante et un ans, que les caisses Desjardins ont créé l'Assurance-vie Desjardins pour fournir, aux caisses elles-mêmes et à leurs membres, des services d'assurances de personnes qui leur étaient nécessaires. Par la suite, et bien rapidement, les groupes et les individus ont pu profiter des services d'une entreprise qui, même en faisant affaires hors du contexte des caisses Desjardins, ne saurait cacher son caractère profondément imprégné des valeurs coopératives et des valeurs de Desjardins. Peut-être même avant la lettre a-t-elle, avec les toutes premières institutions du Mouvement, permis que des personnes et des entreprises connaissent cette façon différente de faire des affaires, à la manière de Desjardins.

Tous ceux qui, n'étant pas eux-mêmes coopérateurs, ou même membres d'une caisse Desjardins, ont conclu un contrat d'assurance individuelle ou collective avec l'Assurance-vie Desjardins ont un aperçu de cette façon de faire les choses: importance de la

personne, respect mutuel, satisfaction des besoins réels, qualité du service due à un membre-usager. L'Assurance-vie Desjardins adhère pleinement à la volonté du Mouvement Desjardins d'être le meilleur fournisseur de services financiers et elle a toujours voulu en faire la démonstration auprès de ses clients d'où qu'ils soient.

L'environnement a changé, le Mouvement Desjardins s'est développé et ses membres ont des attentes plus grandes, dans le contexte du décloisonnement des services financiers et compte tenu du potentiel extraordinaire des ressources dont dispose leur Mouvement. Dans le cadre de la restructuration de ses institutions et de ses sociétés, le Mouvement Desjardins a établi, dans des sociétés de portefeuille sectorielles, des filiales spécialisées chargées de fournir aux caisses et à leurs membres, ainsi qu'à la population en général, chacune en son domaine, des services de haute qualité.

L'Assurance-vie Desjardins, vouée en priorité depuis qu'elle existe au service des membres des caisses Desjardins, est invitée à y tenir sa place. Avec l'accord de ses membres, en se joignant à l'autre compagnie d'assurances de person-

nes du Mouvement, La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie, elle formerait, au sein de La société financière des caisses Desjardins inc., la compagnie spécialisée du Mouvement Desjardins en assurances de personnes, laquelle deviendrait la plus importante entreprise d'assurances de personnes sur le marché québécois, ce qui est proprement la place de Desjardins.

Ce regroupement des deux compagnies exige que l'Assurance-vie Desjardins obtienne du Parlement du Canada la continuation de son existence en vertu des lois du Québec. Ensuite, regroupée avec La Sauvegarde, elle deviendrait la propriété de La société financière des caisses Desjardins et, à travers elle, de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, des fédérations de caisses, des caisses elles-mêmes et, en définitive, de ces membres qu'elle a pour mission de servir.

Dans la perspective de ce projet, le conseil d'administration a demandé aux autorités fédérales, en premier lieu, que la compagnie puisse obtenir l'autorisation de sa continuation en vertu des lois québécoises. Les membres de la compagnie ont été consultés à ce sujet pour se prononcer lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Nous pourrions ensuite, avec l'assentiment des membres de la compagnie, franchir une autre étape afin de devenir partie constituante d'une nouvelle société, plus puissante et investie par le Mouvement Desjardins d'une mission enviable et exigeante: être les meilleurs fournisseurs d'assurances de personnes auprès des membres des caisses Desjardins et de la population en général.

Déjà nous avons consacré l'année 1989 à devenir une entreprise plus grande et encore plus efficace. Nous avons procédé, au troisième trimestre, à l'acquisition de deux compagnies qui nous permettront de développer plus rapidement certains de nos portefeuilles d'assurances. La Compagnie d'Assurance-vie Laurier, que nous avons acquise en octobre, nous permet maintenant de distribuer des assurances individuelles d'un océan à l'autre. Cette société complète ainsi notre réseau de distribution, qui était concentré au Québec. Et celui-ci même a été substantiellement renforcé en cours d'exercice avec l'ouverture de trois nouvelles agences et un effort de recrutement d'assureurs-vie de calibre qui a été couronné de succès.

Nous avons ensuite acquis Compagnon Assurance Voyage, une agence de distribution d'assurance-

voyage. Cette compagnie nous permet de diversifier la distribution de notre assurance-voyage, qui connaissait déjà un développement très rapide. Aux caisses Desjardins, à Visa Desjardins et aux agences de voyages Constellation s'ajoutent ainsi quelque deux cents nouvelles agences de voyages.

Une bonne mesure de l'efficacité de nos gestionnaires et de tout notre personnel est sans contredit le résultat de notre exercice financier. Au fil des ans, nous avons constamment présenté des résultats dont nous étions fiers. C'est le cas cette année plus que jamais, puisque nous pouvons faire état d'augmentations substantielles de notre chiffre d'affaires, de notre résultat net, de notre actif, de l'avoir des membres et de l'encours. Voilà autant de nouveaux sommets qui constituent nos prochains défis.

Le conseil d'administration se joint à moi pour remercier et féliciter tout notre personnel des efforts admirables qui nous ont permis d'atteindre ces résultats. Nous avons souvent dit, au cours des ans, que notre plus précieuse richesse est ce groupe de personnes compétentes et motivées, désireuses et capables d'offrir à nos assurés les meilleurs servi-

CROISSANCE

**LES COURS D'EAU QUI S'UNISSENT ONT
UNE PLUS GRANDE PUISSANCE. UNE
ENTREPRISE AUGMENTÉE DE SA CROIS-
SANCE PROPRE, DE SES ACQUISITIONS ET
REGROUPEE AVEC UNE AUTRE PEUT
SERVIR ENCORE MIEUX UN PLUS GRAND
NOMBRE DE PERSONNES. C'EST AINSI
QUE NOTRE CROISSANCE PREND
SON SENS.**





ces qui soient. La preuve en serait faite encore une fois s'il en était besoin.

Je tiens à remercier les administrateurs qui, en cette année de réflexion et d'orientation, nous ont appuyés sans réserve et nous ont fait bénéficier de leur expérience et leur sagesse. Ensemble, nous avons décidé de recommander aux membres de la compagnie une nouvelle orientation qui la transformera profondément. Nous sommes fermement convaincus que sa longue tradition de service et d'excellence, de même que la compétence et le dévouement de ses ressources lui permettront de continuer, sous une nouvelle forme, cette déjà longue série d'années de succès.

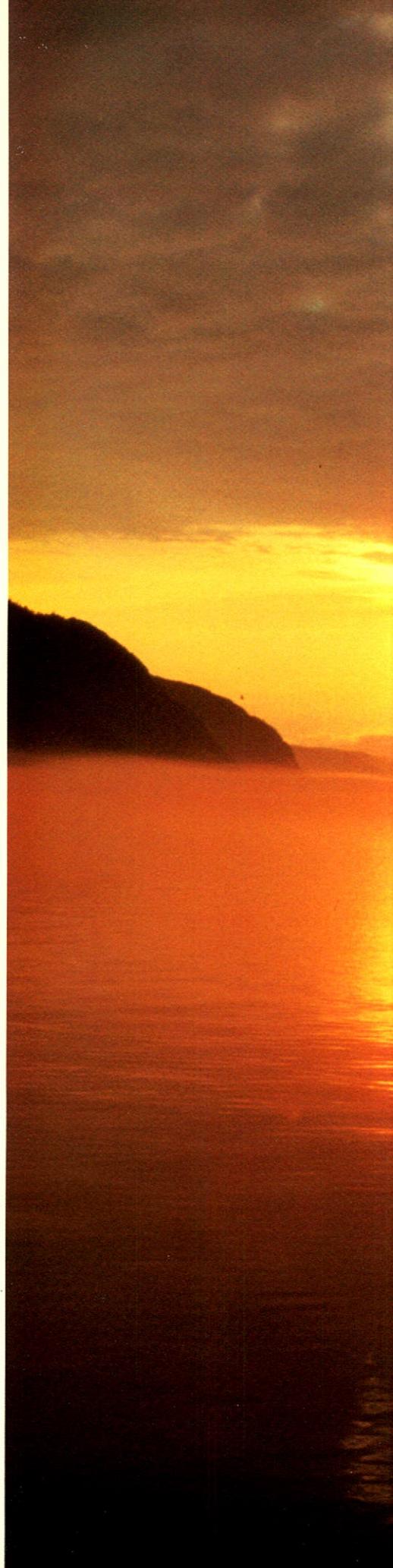
Pour ma part, après quarante et un ans de service à l'Assurance-vie Desjardins et dix-sept ans à sa présidence, j'estime le moment venu de me retirer et j'ai déjà annoncé mon intention de le faire en cours d'année. J'emporterai un souvenir impérissable de cette entreprise, de son personnel, du Mouvement qui lui a donné vie et, surtout, de ces millions de personnes à qui nous avons rendu le service de veiller sur leur sécurité financière.

Sous une nouvelle direction, sous une nouvelle forme, dans un Mouve-

ment qui se remodèle l'Assurance-vie Desjardins restera, j'en suis persuadé, cette institution promise à une grande destinée qui, depuis le début, accumule les réussites.



Oscar Mercure, c.m., c.a.
président





L'Assurance-vie Desjardins a entamé son 41^e exercice financier avec confiance et détermination, à la poursuite d'objectifs ambitieux. Au nombre de ceux-ci figuraient une croissance importante, l'atteinte de résultats financiers encore meilleurs que les précédents ainsi que le maintien des normes élevées du service à la clientèle. Elle n'entendait pas relâcher l'attention constante qu'elle porte aux services de protection qu'elle offre à ses assurés, afin qu'ils répondent bien à leurs besoins et soient concurrentiels.

Notre rapport annuel montre bien que ces objectifs ont été largement atteints. Les états financiers traduisent le résultat d'une année de forte croissance et de gestion efficace. S'ils révèlent que nous avons réussi, entre autres, à dépasser notre objectif d'augmentation du volume d'affaires, ils ne reflètent pas encore l'impact qu'aura, sur notre croissance, la décision de procéder, à l'automne 1989, à l'acquisition de deux compagnies.

Ils ne disent pas non plus les efforts que nous avons consacrés à l'amélioration de notre service aux assurés et des services de protection que nous leur offrons. C'est une de nos priorités en effet que de fournir à nos assurés la

qualité de service à laquelle ils ont droit et qu'ils attendent d'une entreprise qui a bâti sa renommée sur l'excellence en cette matière. Notre mission nous enjoint par ailleurs de mettre à la disposition de notre clientèle des services qui répondent à ses besoins réels, et au meilleur coût possible. Cela implique une constante révision de nos services de protection, la création de services qui répondent à des besoins nouveaux et la révision de notre tarification afin que nos services soient concurrentiels.

Bref, si les mots nous étaient comptés et qu'il fallait avec une grande économie de termes résumer l'exercice 1989, trois mots nous viendraient d'emblée à l'esprit: croissance, performance et service.

CROISSANCE

Croissance, acquisitions et développement

Notre président a déjà mentionné dans son message que nous nous sommes portés acquéreur, en 1989, de La Compagnie d'Assurance-vie Laurier et de Compagnon Assurance Voyage. Ces deux acquisitions auront, chacune à sa façon, leur importance.

Nous avons acquis La Compagnie d'Assurance-vie Laurier au mois d'octobre. Elle s'inscrit particulièrement bien dans

notre effort de croissance. En effet, cette compagnie spécialisée en assurance individuelle et implantée dans toutes les provinces du Canada, particulièrement dans le marché anglophone, nous permet de développer deux aspects importants de nos affaires. Elle nous aidera à augmenter notre volume d'affaires en assurance individuelle, ce qui est un de nos objectifs, et à pénétrer le marché anglophone, où nous avons été peu présents jusqu'à maintenant.

L'achat de Compagnon Assurance Voyage produit déjà ses effets. Cette agence de distribution d'assurance-voyage est bien implantée dans le réseau des agences de voyages. Dès le mois d'octobre, nous sommes devenus l'assureur des polices qu'elle mettait en marché et, en fin d'année, nous avons acquis son capital-actions. Cette acquisition entraîne un double effet. D'une part, elle multiplie le taux de croissance de notre portefeuille d'assurance-voyage, qui augmentait déjà à un rythme extrêmement rapide. D'autre part, elle nous donne accès à un réseau de quelque 200 agences de voyages, qui s'ajoutent aux caisses Desjardins, lesquelles ont été les premières à offrir notre assurance-voyage à leurs membres, et aux

succursales de l'agence de voyages Constellation.

Notre croissance ne tient pas qu'à ces acquisitions. Nous avons obtenu dans nos propres portefeuilles d'affaires une progression importante en 1989. Nous visions 15% d'augmentation, c'est 19% que nous avons atteint. Presque tous nos secteurs d'affaires ont connu une excellente croissance, mais il faut citer particulièrement les rentes collectives et les rentes individuelles.

Croissance aussi dans nos effectifs de vente en assurances et rentes individuelles, puisque nous avons ajouté trois agences à notre réseau (Richelieu-Yamaska, Charlesbourg-Beauport et Lanaudière), mais aussi augmenté le nombre de nos assureurs-vie de 13%, ce qui est bien au-dessus de la moyenne de l'industrie, laquelle est de moins de 2%, sans pour autant rien sacrifier de nos critères de sélection très exigeants.

PERFORMANCE

Les meilleurs résultats financiers de notre histoire

L'Assurance-vie Desjardins a réalisé en 1989 une performance remarquable et ses résultats financiers dépassent nettement ceux qu'elle a présentés au terme des derniers exercices et qui constituaient pourtant, année après année, de nouveaux sommets.

Tous les postes des états financiers ont connu des hausses substantielles. Le résultat net a augmenté de 20% et atteint 15,9 millions de dollars après des ristournes de 40 millions de dollars, soit 27% de plus qu'en 1988. Les revenus des fonds généraux ont augmenté de 18% et se chiffrent à 467,1 millions de dollars. L'actif s'est accru de 18% et dépasse maintenant 1,6 milliard de dollars, tandis que l'avoir des membres, à 111,5 millions de dollars, est en hausse de 17%.

Les résultats consolidés

Dans les fonds généraux, les revenus ont progressé rapidement. Nous avons dépassé notre objectif de croissance des primes et cotisations qui, à 352,3 millions de dollars, ont augmenté de 19%. Ce sont les rentes, collectives (101%) et individuelles (38%), qui ont connu en 1989 la plus forte croissance. Suivent dans l'ordre l'Assurance vie-épargne Desjardins (21%) et les assurances-vie individuelles (17%).

Les revenus de placements, qui ont augmenté de 13% et se chiffrent à 100,7 millions de dollars, ne reflètent pas avec justesse notre bonne performance dans la gestion des placements. De fait, le rendement sur nos fonds généraux a été de 11,42% (11,61% en 1988). La comptabilisation ne prend pas entièrement en

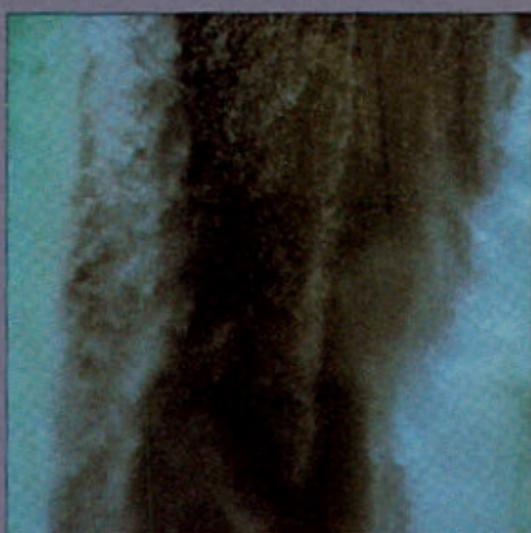
compte certains gains réalisés en cours d'exercice et d'autres non encore réalisés, par exemple dans des propriétés foncières; une bonne partie de ces gains apparaîtra au cours des prochains exercices. Cette année encore, diverses études indépendantes ont établi que nous nous classons parmi les meilleurs gestionnaires pour les portefeuilles d'obligations. Nous sommes aussi très fiers du rendement de notre portefeuille d'hypothèques.

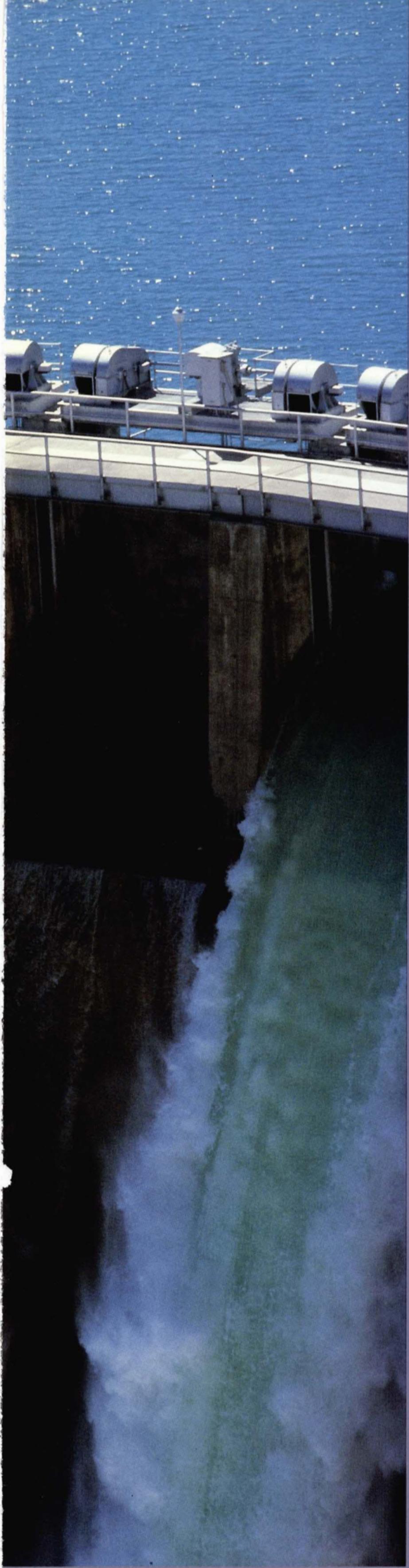
Une légère diminution des prestations et des rentes, de l'ordre de 2%, résultant d'une meilleure expérience technique, jointe à un contrôle serré des coûts d'exploitation, qui n'ont augmenté que de 7%, ont permis de limiter la croissance des charges à un taux de 16%. À ce chapitre, le poste qui a connu la plus forte croissance est la provision mathématique, qui a augmenté de 107,5 millions de dollars. Cela est dû à la croissance de nos ventes, particulièrement en rentes collectives et individuelles, puisque nous créons des réserves en vertu de ces nouveaux contrats.

Notre résultat d'exploitation s'est accru de 27% et s'établit à 67,4 millions de dollars. Nous avons conséquemment augmenté les ristournes versées à nos assurés, qui passent de 31,5 à 40 millions de dol-

PERFORMANCE

**COMME L'EAU CANALISÉE DANS LA TUR-
BINE, LA CROISSANCE ASSORTIE D'UNE
GESTION EFFICACE DONNE SON PLEIN
RENDEMENT. UN BON ÉQUILIBRE ENTRE
LA CROISSANCE ET L'EFFICACITÉ DE
LA GESTION EST LA CLÉ DE NOTRE
EXCELLENTE PERFORMANCE.**





lars. De ce montant, plus de 35 millions de dollars seront versés au titre de l'Assurance prêt Desjardins, soit directement aux emprunteurs, soit en remboursement de la taxe de vente, soit en provision additionnelle au fonds de stabilisation de ce régime.

Après le versement de ces ristournes substantielles et le paiement des impôts sur le revenu, nous dégageons de cet exercice un résultat net de tout près de 16 millions de dollars, en augmentation de 20% sur celui de 1988.

Le bilan

L'actif a augmenté de 18% en 1989 et se chiffre maintenant à plus de 1,6 milliard de dollars. Il convient d'y souligner l'apparition du poste achalandage, qui résulte de la consolidation des états financiers de nos filiales La Compagnie d'Assurance-vie Laurier et La Société immobilière AVD avec ceux de l'Assurance-vie Desjardins.

L'avoir des membres a augmenté de près de 16 millions de dollars, résultat net de l'exercice, et atteint 111,5 millions de dollars. Cette augmentation nous permet de maintenir à un niveau très satisfaisant, malgré notre croissance rapide, le rapport entre l'avoir des membres et l'actif des fonds généraux. Nous portons une grande attention à ce ratio, qui est l'un des

indices de la sécurité que nous sommes en mesure de garantir à nos assurés.

L'encours

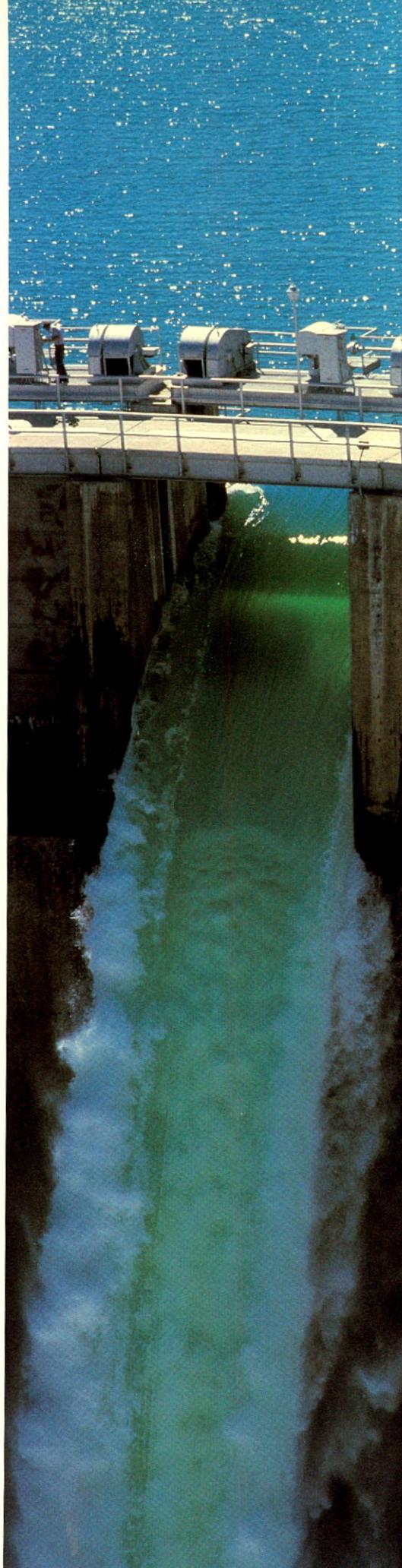
Notre encours, qui est la valeur de nos engagements en vertu de nos contrats d'assurance-vie en vigueur, atteint maintenant 33,7 milliards, soit une augmentation de 23%. Ces chiffres ne tiennent pas compte de notre portefeuille de rentes. Par contre, l'acquisition de La Compagnie d'Assurance-vie Laurier y compte pour 5,7 milliards de dollars, qui représentent les engagements de cette compagnie avant réassurance.

Les résultats que nous vous présentons dans ces états financiers sont peu touchés par les activités des deux compagnies que nous avons acquises au dernier trimestre, La Compagnie d'Assurance-vie Laurier et Compagnon Assurance Voyage, à l'exception de l'encours comme on vient de le voir et de l'actif, qui s'en trouve accru de 44 millions de dollars.

SERVICE

De bons services de protection et un service de qualité

L'amélioration de nos services de protection et la mise au point de nouveaux services sont l'objet d'un processus continu, commandé par deux exigences formelles. Nous devons répondre aux besoins de



nos assurés quels qu'ils soient: les caisses et les sociétés Desjardins, leurs membres, leurs dirigeants et leurs employés, les employeurs des secteurs privé, public et parapublic, ainsi que toutes les personnes qui se prévalent des services des assureurs-vie Desjardins et de nos services en distribution directe. En outre, nous devons être attentifs à l'évolution de l'environnement qui détermine les besoins en sécurité financière, évaluer les modifications à ces besoins, prévoir les besoins nouveaux et trouver des façons efficaces, au meilleur coût possible, pour y répondre.

Beaucoup de nos services ont ainsi été révisés et améliorés au cours de l'exercice et les premiers mois de 1990 verront l'aboutissement de nombreux travaux effectués, eux aussi, en 1989.

Les Assurances et Rentes des caisses

Les emprunteurs des caisses Desjardins peuvent bénéficier d'une nouvelle réduction du taux des primes de l'Assurance prêt Desjardins, de 8% en moyenne, et les taux pour l'assurance-vie sont maintenant distincts selon le sexe, ce qui reflète plus justement la répartition du risque. L'Assurance vie-épargne Desjardins a désormais une structure de taux simplifiée. Ces

deux régimes ont fait l'objet au cours de 1989 de plusieurs sessions de formation pour lesquelles ont été réalisés deux documents vidéos dont l'un a reçu un Prix d'excellence en création de l'ACCAP.

L'Assurance Populaire Desjardins a été considérablement améliorée et sera lancée ce printemps sous sa nouvelle formule. Elle a maintenant des taux distincts pour les hommes et les femmes, fumeurs ou non fumeurs, ainsi qu'une protection supplémentaire optionnelle plus importante.

L'Assurance voyage Desjardins connaît un succès indéniable qui ne nous empêche pas pourtant de l'améliorer. À la suite de l'acquisition de Compagnon Assurance Voyage, nous avons entrepris d'harmoniser la protection offerte par ces deux polices d'assurance-voyage.

Les Assurances et Rentes collectives

Nous avons connu une excellente année sur le marché des assurances et des rentes collectives. Nous avons triplé nos ventes en assurances et nous avons doublé notre volume total de rentes sous gestion. Nous avons entre autres remporté une première soumission en vertu du nouveau Programme d'aide aux travailleurs âgés, selon lequel les gouvernements fédéral et

provincial financent une rente servie aux membres de certains groupes de travailleurs victimes de mises à pied importantes.

Sur le marché de la gestion des régimes collectifs de rentes, nous devenons un concurrent redoutable, grâce à notre excellente performance dans les placements, mais aussi grâce à notre nouveau système informatisé de gestion qui permet notamment à nos clients une souplesse inégalée dans le choix du genre d'investissement qu'ils désirent. Nous avons formé une équipe de conseillers spécialisés en rentes collectives afin de mieux servir nos clients.

Nous avons lancé un nouveau régime d'assurances collectives pour les groupes peu nombreux. Ce régime, appelé Solo, permet à ces groupes, et même à des individus, de se prévaloir d'une protection d'assurance collective comparable à celle qui est d'ordinaire accessible aux plus grands groupes. Solo est distribué exclusivement par les assureurs-vie Desjardins.

Nous avons enrichi notre gamme de services d'une assurance-voyage assortie d'un service d'assistance internationale. Nous l'avons incluse d'office à nos contrats en vigueur, sans frais jusqu'au renouvellement du contrat. La quasi totalité de nos

clients choisissent de conserver cette assurance lors du renouvellement.

Dans un marché aussi concurrentiel que celui des assurances collectives, nulle entreprise ne saurait avoir la prétention de conserver indéfiniment ses clients. Plusieurs de nos nombreuses nouvelles ventes se font au détriment de nos concurrents, comme il arrive que nous perdions des assurés. Bien peu d'assureurs cependant peuvent se targuer d'avoir établi des relations aussi durables que celles que nous avons avec plusieurs de nos groupes-clients. L'année 1989 a marqué par exemple le 20^e anniversaire de notre contrat d'assurances collectives avec La Presse, constamment reconduit depuis 1969.

Les Assurances et Rentes individuelles

Nous avons certainement jeté les bases de relations d'affaires aussi durables avec nos assurés individuels en mettant sur le marché, il y a maintenant trois ans, notre police universelle Evolvie Desjardins. Cette assurance, conçue pour s'adapter constamment aux besoins, aux moyens et aux priorités de l'assuré, compte maintenant pour 36% de nos nouvelles polices d'assurance-vie individuelle.

Afin de bien répondre à tous les besoins, nous

avons néanmoins entrepris de revoir complètement notre gamme de services, de même que leurs taux et leurs barèmes de participations. Tous ces services mis à jour seront disponibles au printemps et ils seront intégrés au système informatisé de travail de nos assureurs-vie. Ces derniers disposent maintenant d'une nouvelle génération de micro-ordinateurs portatifs. Ces appareils leur permettent de faire une analyse exhaustive des besoins de leurs clients, de leur suggérer des solutions basées sur leur situation personnelle et de leur assurer un suivi consciencieux.

C'est pour répondre à des besoins particuliers que nous avons établi, au printemps 1989, notre Bénéfice accéléré. Cette disposition nous permet de verser à un assuré dont l'espérance de vie est réduite à deux ans ou moins une provision jusqu'à concurrence de 25% du capital assuré de sa police.

Tous ces développements dans nos services d'assurance individuelle s'ajoutent au succès de nos efforts, évoqués au début de ce rapport, pour augmenter l'importance de notre équipe d'assureurs-vie.

Plusieurs changements sont survenus au sein de notre équipe de vente pen-

dant l'année. Nous comptons sept nouveaux directeurs d'agence: MM. Isidore Bergeron (Richelieu – Yamaska), Yvan Marcoux (Lanau-dièrre), Alain Mathieu (Charlesbourg – Beauport), Léandre Boutin (Desjardins), André Richard (Estrie), Pierre Marcotte (Laval – Laurentides) et Mario Huard (Mauricie).

Le Cercle Desjardins, qui réunit les meilleurs de nos assureurs-vie, était présidé en 1989 par M. Réjean Boyer, assisté de M.M. Louis-Marie Castonguay et Yvon Béland. Mme Diane Veillette a été notre meilleure recrue. L'agence Bas Saint-Laurent – Gaspésie, dirigée par M. Sylvain Lévesque, a remporté les trophées Excellence, Production et Recrutement et celle de l'Abitibi – Témiscamingue, dirigée par M. Pierre Lafleur, le trophée Progrès.

Nos ressources humaines

Nos employés ne mesurent pas leurs efforts pour mettre à la disposition de notre clientèle des services de qualité qui s'adaptent à l'évolution des besoins. Ils ne font pas de compromis non plus sur la qualité du service que nous fournissons à nos clients. Tous nos secteurs ont mis en place des moyens – sondages, enquêtes – pour suivre de près le niveau de satisfac-

tion de notre clientèle. Cette recherche constante confirme, nous n'en sommes guère étonnés, que nos clients sont très largement satisfaits de la qualité de nos services et elle nous permet, le cas échéant, d'identifier rapidement et de corriger toute lacune qui puisse menacer notre réputation d'excellence.

Ce sont des personnes que nous assurons et ce sont des personnes qui dispensent ainsi sécurité et service à nos assurés. Nous sommes fiers de la haute compétence, de la puissante motivation de notre personnel et de son attachement à notre entreprise.

Plus de 600 de nos employés et assureurs-vie, accompagnés, ont accueilli avec enthousiasme notre invitation à célébrer, en une fête mémorable de chaleur et de camaraderie, le 40^e anniversaire de l'Assurance-vie Desjardins. S'ils sont volontiers de la fête lorsque l'occasion s'y prête, ils sont aussi motivés quand il s'agit d'être efficaces. À preuve, en plus de leur travail régulier, ils ont trouvé, dans le cadre d'une grande Opération productivité, plus de 2 000 façons de rendre l'entreprise plus efficace.

L'une des meilleures façons d'accroître l'efficacité du personnel et, partant, de

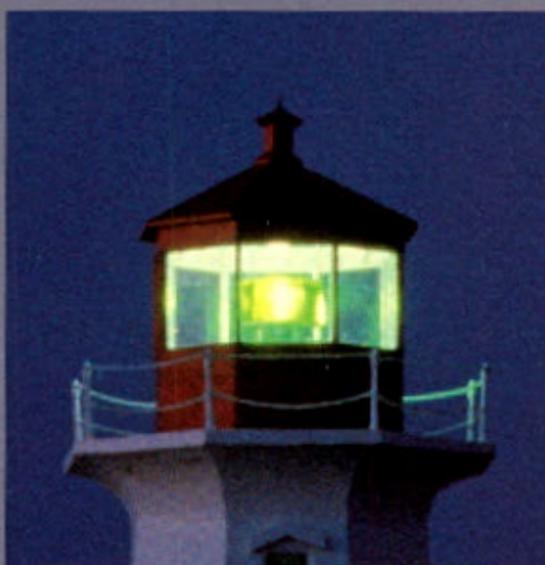
l'entreprise est sans conteste la formation. La très grande importance que nous y avons toujours accordée ne s'est pas démentie en 1989. Comme chaque année, des centaines de nos employés et assureurs-vie ont suivi divers cours et sessions. Cinquante d'entre eux ont obtenu des diplômes. Il me fait plaisir de souligner entre autres le succès de Madame Lucie Turgeon et de Monsieur Robin Veilleux, devenus respectivement *fellow* et *master fellow* du *Life Management Institute*.

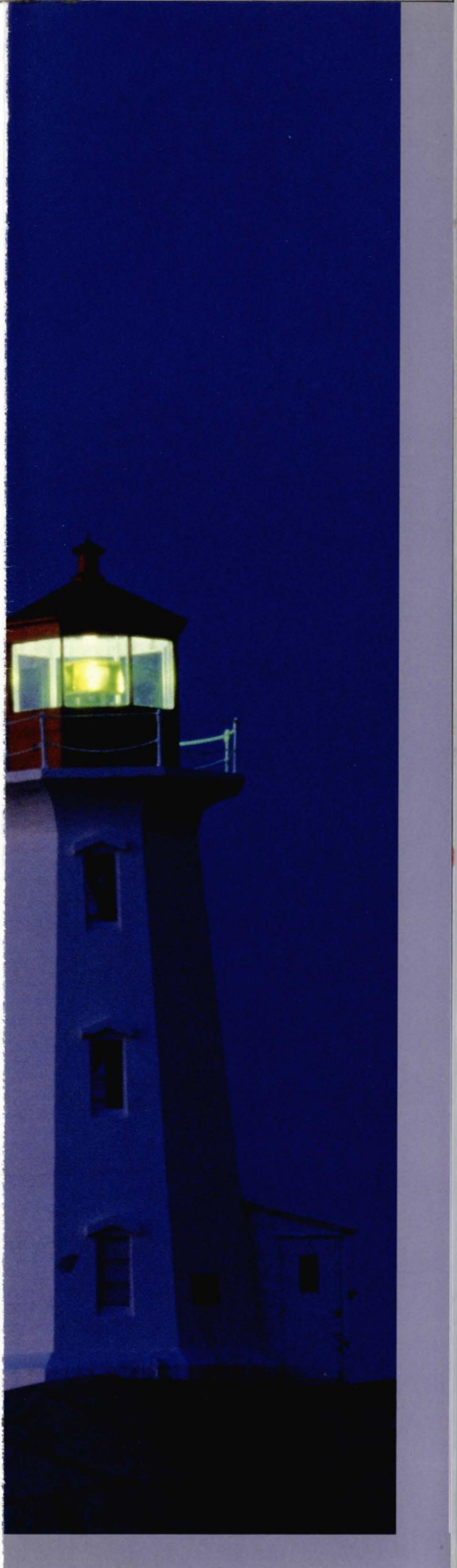
La compétence et le goût de l'excellence que manifestent nos employés et nos assureurs-vie nous permettent d'envisager avec confiance les changements qui s'annoncent. Au terme de la grande transformation qu'a décrite notre président dans son message, l'Assurance-vie Desjardins se trouvera substantiellement différente. Elle comptera encore cependant sur ces quelque 800 collaborateurs, employés et assureurs-vie, qui se seront joints à de nouveaux collègues pour continuer à offrir notre meilleur produit, l'excellence.

L'un de ces collaborateurs, cependant, nous manquera. En effet, notre président, Monsieur Oscar Mercure, nous a annoncé

SERVICE

**COMME UN GUIDE FIABLE ET SÛR, LA
QUALITÉ DES CONSEILS ET DES SERVICES
RASSURE CELUI QUI RECONNAÎT CES
REPÈRES SUR SA ROUTE. NOUS FOUR-
NISSEONS À NOS ASSURÉS LA FIABILITÉ
QU'ILS ATTENDENT D'UNE ENTREPRISE
QUI A BÂTI SA RENOMMÉE SUR
L'EXCELLENCE.**





son intention de quitter l'entreprise en cours d'année, après quarante et un ans de service. Nous verrons partir à regret cet homme qui a été témoin et acteur privilégié de toute l'histoire de l'Assurance-vie Desjardins, depuis les premiers jours jusqu'au début de cette nouvelle étape.

Le projet de la formation d'une entreprise plus grande et plus puissante prend son sens dans les possibilités accrues qu'elle aura de servir encore mieux un plus grand nombre de personnes. Il y a maintenant plus de quarante ans que nous sommes à l'écoute des besoins de la grande famille coopérative Desjardins et quarante ans aussi, ou peu s'en faut, que nous offrons aux groupes et aux individus, hors du Mouvement, une façon «Desjardins» de faire des affaires, c'est-à-dire dans le respect mutuel des personnes et dans le respect des vrais besoins du consommateur.

Les changements qui s'annoncent nous permettront d'être encore plus nombreux à le faire, au bénéfice d'un plus grand nombre de clients. Ce regroupement de nos forces et de celles de notre société-soeur, qui sera proposé à nos membres, fera époque dans l'histoire du Mouvement Desjardins et dans celle des assuran-

ces de personnes. Nous sommes persuadés, sans réserve, qu'il se fera au bénéfice des membres des caisses Desjardins et de tous ces autres, groupes de personnes ou individus, pour qui il sera encore plus facile et plus avantageux de faire affaires avec une entreprise qui a, depuis toujours, la façon Desjardins de faire les choses.



René Massicotte, f.s.a., f.i.c.a.
premier vice-président
et directeur général

1

Oscar Mercure, c.m., c.à.
Lévis-Lauzon (Québec)
président du Comité exécutif
président du Comité
de placements
membre du Comité
des ressources humaines

Yves Malo

Montréal (Québec)
président du Conseil
membre du Comité exécutif
membre du Comité
de placements

2

Simon Caron
Saint-Louis du Ha!Ha!
(Québec)
membre du Comité
de vérification

Raymond-J. Marcotte
Ottawa (Ontario)

Gilles Clément
Valleyfield (Québec)
membre du Comité
de vérification

3

François Brien, b.a., d.d.s.
Amos (Québec)
membre du Comité
de vérification

Maurice Lavallée
Pierreville (Québec)
2^e vice-président
membre du Comité exécutif

Albert Scallon
Sherbrooke (Québec)
président du Comité
de vérification

Fernand Bidal
Coniston (Ontario)

4

Lise Julien
Sillery (Québec)

Ghislain Arsenault
Bonaventure (Québec)
membre du Comité
de vérification

1



5

Gérard Chabot
Montréal (Québec)
membre du Comité
de placements

Jacques Bertrand, c.a.
Lévis-Lauzon (Québec)
membre du Comité exécutif
membre du Comité
de placements

Ernest Dauphinais, ing.
Falardeau (Québec)
1^{er} vice-président
membre du Comité exécutif
membre du Comité
de placements

Jean Cloutier
Laval-des-Rapides (Québec)
membre du Comité
de placements

2



3



6

Yvan Guérin
Longueuil (Québec)
membre du Comité
des ressources humaines

Jean-Louis Cournoyer
Saint-Hyacinthe (Québec)
président du Comité
des ressources humaines

Fernand Houle, m.v.
Saint-Félix-de-Valois (Québec)
membre du Comité
des ressources humaines

4



5



6



1
René Massicotte
 f.s.a., f.i.c.a.
 premier vice-président et
 directeur général

Oscar Mercure
 c.m., c.a.
 président

2
Gaétan Cantin
 avocat
 vice-président
 Services juridiques

Jean-Louis Garant
 c.m.a., f.l.m.i.
 vice-président
 Assurances et
 Rentes collectives

Edmond Pelchat
 c.a.
 vice-président
 Finances

3
Michel St-Cyr
 m.s.s., adm. a.
 vice-président
 Secrétariat et
 Communications

Camille Fortier
 f.s.a., f.i.c.a., m.b.a.
 vice-président
 Assurances et
 Rentes des caisses

4
Jean-Claude Beaulieu
 c.r.i., f.l.m.i.
 vice-président
 Ressources humaines et
 techniques

Louis-R. Labrecque
 f.s.a., f.i.c.a.
 vice-président
 Assurances et
 Rentes individuelles

Marcel Pepin
 f.s.a., f.i.c.a., m.b.a.
 vice-président
 Actuariat et Contrôle



1



2



3



4

POINTS SAILLANTS

	1989 \$	Variation %
Actif	1 654 790 000	18
Avoir des membres	111 529 000	17
Revenus — fonds généraux	467 170 000	18
Prestations et rentes — fonds généraux	199 042 000	(2)
Participations et ristournes	40 032 000	27
Résultat net	15 985 000	20
Encours	33 710 958 000	23

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
 (en milliers de dollars)

	1989	1988
REVENUS		
Fonds généraux		
Primes et cotisations (note 4)	352 359	295 946
Intérêts, dividendes, loyers et gains nets en capital après déduction des frais de placements (note 5)	100 690	88 803
Honoraires de gestion et autres	14 121	12 581
	<u>467 170</u>	<u>397 330</u>
Fonds distincts (note 2-A)		
Cotisations	21 920	20 880
Intérêts et dividendes (note 6)	42 387	38 382
Gains nets en capital réalisés et non réalisés	31 669	5 470
	<u>95 976</u>	<u>64 732</u>
	<u>563 146</u>	<u>462 062</u>
CHARGES		
Fonds généraux		
Prestations et rentes (note 7)	199 042	204 071
Augmentation de la provision mathématique	107 520	54 157
Intérêts sur dépôts des assurés	13 539	10 614
Taxes sur primes et taxes diverses	5 077	4 723
Commissions	8 439	6 585
Salaires et autres frais d'exploitation moins ceux relatifs aux placements	54 704	51 001
Honoraires de gestion	11 935	13 897
	<u>400 256</u>	<u>345 048</u>
Fonds distincts (note 2-A)		
Prestations et rentes	5 454	3 048
Honoraires de gestion	1 078	1 106
Augmentation des engagements	88 888	59 884
	<u>95 420</u>	<u>64 038</u>
	<u>495 676</u>	<u>409 086</u>
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		
	<u>67 470</u>	<u>52 976</u>
Participations et ristournes (note 8)	40 032	31 598
Intérêts attribués au Fonds de réserve	34	34
	<u>40 066</u>	<u>31 632</u>
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU ET AVANT PARTICIPATION MINORITAIRE		
	27 404	21 344
Impôts sur le revenu (note 1-K)	11 721	8 932
Participation minoritaire	(302)	(946)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	<u>15 985</u>	<u>13 358</u>

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
 (en milliers de dollars)

	Excédent affecté	Excédent non affecté	Total 1989	Total 1988
SOLDE EN DÉBUT D'EXERCICE	15 814	79 155	94 969	81 788
Redressements des exercices antérieurs (note 1-L)	—	—	—	(177)
SOLDE REDRESSÉ	15 814	79 155	94 969	81 611
Résultat net de l'exercice	—	15 985	15 985	13 358
Augmentation de la réserve supplémentaire contre le risque du SIDA	998	(998)	—	—
Augmentation de la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements	1 298	(1 298)	—	—
Augmentation de la réserve pour fluctuation de la valeur d'autres éléments d'actif	(583)	583	—	—
Augmentation de la réserve complémentaire à la provision mathématique de certains contrats	3 672	(3 672)	—	—
SOLDE EN FIN D'EXERCICE	21 199	89 755	110 954	94 969

	1989	1988
L'EXCÉDENT AFFECTÉ SE RÉPARTIT COMME SUIT:		
Réserve supplémentaire contre le risque du SIDA (note 1-M)	2 255	1 257
Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements (note 1-G)	10 941	9 643
Réserve pour fluctuation de la valeur d'autres éléments d'actif (note 1-J)	3 811	4 394
Réserve complémentaire à la provision mathématique de certains contrats (note 1-B)	4 192	520
EXCÉDENT AFFECTÉ	21 199	15 814

LE 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars)

	1989	1988
ACTIF		
Obligations et débetures (note 1-C)	396 010	333 965
Actions et parts sociales (note 1-D)	63 749	40 004
Prêts hypothécaires (note 1-E)	450 063	401 610
Avances sur polices (note 1-F)	7 532	7 497
Immeubles (note 1-H)	51 787	41 084
Mobilier et équipement (notes 1-I et 1-J)	9 243	6 324
Achalandage (note 1-N)	10 238	3 527
Encaisse et dépôts à terme	21 116	31 359
Primes et cotisations à recevoir	23 283	21 215
Revenus de placements à recevoir	15 514	12 768
Autres éléments à court terme (note 1-J)	24 145	11 607
	1 072 680	910 960
Fonds distincts (note 2-B)	582 110	494 390
	1 654 790	1 405 350

Approuvé par le Conseil d'administration
Yves Malo, président du Conseil
Oscar Mercure, c.m., c.a., président

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de l'Assurance-vie Desjardins

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Assurance-vie Desjardins au 31 décembre 1989 ainsi que les états consolidés des résultats, de l'excédent non distribué et de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1989 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus dans l'industrie canadienne de l'assurance-vie, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, après modification rétroactive à la suite de l'adoption du principe de la consolidation dont il est question aux notes 1-A et 1-O des états financiers.

Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau & Associés
Comptables agréés

Québec, le 8 février 1990.

	1989	1988
PASSIF		
Provision mathématique (notes 1-B et 2-A)	749 865	619 633
Provision pour demandes de prestations en voie de règlement et pour celles non déclarées	26 480	29 931
Provision pour participations et ristournes	38 756	33 104
Dépôts des assurés	96 121	84 348
Commissions, salaires et autres frais à payer	8 443	9 172
Taxes et impôts à payer	4 873	4 423
Autres éléments à court terme	33 149	31 134
Participation minoritaire	3 464	3 671
	<u>961 151</u>	<u>815 416</u>
Engagements des fonds distincts	582 110	494 390
	<u>1 543 261</u>	<u>1 309 806</u>
AVOIR DES MEMBRES		
Fonds de réserve (M.C.P.E.D.)	575	575
Excédent non distribué		
— affecté	21 199	15 814
— non affecté	89 755	79 155
	<u>111 529</u>	<u>95 544</u>
	<u>1 654 790</u>	<u>1 405 350</u>

CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

J'ai fait l'évaluation du passif des polices de l'Assurance-vie Desjardins pour le bilan consolidé au 31 décembre 1989 et pour l'état consolidé des résultats de l'exercice clos à cette date.

À mon avis, l'évaluation est conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires sur la préparation des états financiers des compagnies d'assurance. La provision mathématique des polices constitue un montant approprié pour couvrir les paiements futurs aux termes des polices de la compagnie. Cette provision répond aux exigences de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Une charge appropriée pour tenir compte de cet élément de passif a été portée à l'état consolidé des résultats. Le montant de l'affectation d'excédent, pour les polices dont la valeur de rachat est plus élevée que la provision mathématique, est approprié.

Marcel Pepin, f.s.a., f.i.c.a., m.b.a.

Lévis-Lauzon, le 8 février 1990.

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE
 (en milliers de dollars)

	1989	1988
PROVENANCE DES FONDS		
Fonds provenant de l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	15 985	13 358
Éléments n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
— redressements des exercices antérieurs (note 1-L)	—	(177)
— amortissement de certains éléments d'actif	(2 922)	(6 068)
— augmentation des provisions au titre des prestations futures	110 650	57 326
— participation minoritaire	(302)	(946)
— divers	(15 873)	10 161
Augmentation des dépôts des assurés	11 773	16 899
Augmentation (diminution) des montants non répartis en fin d'exercice	(4 561)	12 642
	<u>114 750</u>	<u>103 195</u>
Fonds provenant des activités de placements		
Obligations et débetures	154 753	113 051
Actions et parts sociales	40 969	33 400
Prêts hypothécaires	68 981	62 516
Immeubles	7 899	2 423
Divers	715	503
	<u>273 317</u>	<u>211 893</u>
	<u>388 067</u>	<u>315 088</u>
AFFECTATION DES FONDS		
Fonds affectés à l'exploitation		
Acquisition de mobilier et d'équipement	1 413	2 342
Augmentation (diminution) des avances sur polices	(46)	57
	<u>1 367</u>	<u>2 399</u>
Fonds affectés aux activités de placements		
Obligations et débetures	188 581	121 776
Actions et parts sociales	61 478	27 205
Prêts hypothécaires	115 171	105 384
Immeubles	19 207	14 485
Achalandage	—	1 224
Acquisition d'entreprises (note 3)	16 770	16 510
moins: encaisse et dépôts à terme	4 264	—
	<u>396 943</u>	<u>286 584</u>
	<u>398 310</u>	<u>288 983</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET DES DÉPÔTS À TERME	<u>(10 243)</u>	<u>26 105</u>

Les états financiers consolidés figurant dans le présent rapport répondent aux conventions comptables généralement reconnues dans l'industrie canadienne de l'assurance-vie. Certaines des plus importantes conventions comptables utilisées pour la préparation de ces états financiers consolidés sont décrites ci-dessous.

1- CONVENTIONS COMPTABLES DES FONDS GÉNÉRAUX

A) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la compagnie et de ses filiales.

B) Provision mathématique

La provision mathématique des assurances individuelles est établie selon la méthode canadienne modifiée en 1978.

La provision mathématique de certains contrats étant négative ou inférieure à leur valeur de rachat, une réserve complémentaire de 4 192 000 \$ (520 000 \$ en 1988) a dû être constituée en conséquence.

C) Obligations et débetures

Pour le fonds vie, les obligations et débetures sont présentées au coût amorti auquel on ajoute le solde non amorti des gains et pertes réalisés sur la vente de titres. Ces gains et pertes en capital sont amortis en ligne droite jusqu'à l'échéance du titre vendu sans toutefois dépasser 20 ans.

Pour le fonds maladie, les obligations et débetures sont présentées au coût amorti. Les gains et pertes en capital sont portés aux résultats de l'année.

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Coût amorti	391 880	329 244
Pertes non amorties	4 130	4 721
Valeur comptable	396 010	333 965
Valeur marchande	413 196	345 857

D) Actions et parts sociales

Les actions et parts sociales sont présentées au coût redressé. Le compte de redressement est constitué des gains nets réalisés et non encore portés aux résultats.

Une somme égale à 15% des gains ou pertes nets réalisés et non réalisés de l'exercice ainsi que du compte de redressement est portée aux résultats.

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Coût	70 881	43 558
Compte de redressement	(7 132)	(3 554)
Coût redressé	63 749	40 004
Valeur marchande	82 677	55 030

E) Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés à leur solde débiteur.

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Solde débiteur	450 063	401 610
Valeur marchande	452 042	397 107

F) Avances sur polices

Les avances sur polices sont comptabilisées à leur solde débiteur et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des polices.

G) Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements

La Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques exige une réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements. La réserve minimale requise s'élève à 10 941 000 \$ au 31 décembre 1989 (9 643 000 \$ en 1988).

H) Immeubles

Les immeubles sont présentés à la valeur comptable redressée. Le compte de redressement est constitué des gains nets réalisés et non encore portés aux résultats. Une somme égale à 10% des gains nets réalisés et non réalisés de l'exercice ainsi que du compte de redressement est portée aux résultats.

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Édifice du siège social	8 449	7 897
Autres immeubles	48 280	35 951
	56 729	43 848
Compte de redressement	(4 942)	(2 764)
Coût redressé	51 787	41 084
Valeur constatée par expertise*	61 184	55 411

* La valeur constatée par expertise est déterminée par des évaluateurs externes. À compter de 1987, la compagnie a choisi de faire évaluer ses immeubles à tous les trois ans conformément aux directives du Bureau du surintendant des institutions financières, Canada. Les acquisitions faites durant l'exercice sont ajoutées à la valeur d'expertise selon leur coût d'acquisition alors que les dispositions sont soustraites selon la valeur de leur dernière évaluation.

I) Mobilier et équipement

Le mobilier et l'équipement sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de la ligne droite sur leur durée de vie utile.

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Mobilier et équipement	20 070	15 285
Amortissement accumulé	(10 827)	(8 961)
Valeur nette	9 243	6 324

J) Autres éléments d'actif à court terme et mobilier et équipement

Les frais payés d'avance, les soldes débiteurs des assureurs-vie, le mobilier et l'équipement sont comptabilisés comme des éléments d'actif. Cependant, le Bureau du surintendant des institutions financières, Canada exige qu'un montant égal à la valeur nette de ces éléments (sauf l'équipement informatique) soit viré à l'excédent non distribué affecté.

K) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont établis selon la méthode de l'impôt exigible. D'après cette méthode, la provision pour impôts sur le revenu est fondée sur le revenu imposable plutôt que sur le revenu comptable. Le taux effectif d'imposition s'établit de la façon suivante:

	1989	1988
	%	%
Taux statutaire d'imposition	34,9	38,4
Augmentation (diminution) du taux combiné d'imposition en raison:		
— du revenu de dividendes non imposables	(3,7)	(4,7)
— de la portion non imposable des gains en capital	(2,6)	(0,6)
— du redressement des gains et des pertes amortis, afférents aux actions, aux obligations, aux hypothèques et aux immeubles	5,7	(3,9)
— du redressement, aux fins fiscales, des provisions mathématiques	4,7	2,5
— du redressement, aux fins fiscales, de diverses dépenses d'opération	4,2	10,2
Taux effectif d'imposition	43,2	41,9

L) Redressements des exercices antérieurs

Pour l'exercice 1988:

Le solde de l'excédent non distribué au 1^{er} janvier 1988 a été diminué de 177 000 \$, à la suite d'une cotisation additionnelle d'impôts pour l'année 1986.

M) Réserve supplémentaire contre le risque du SIDA

Conformément aux directives du Bureau du surintendant des institutions financières, Canada, une réserve supplémentaire pour couvrir les effets négatifs potentiels du SIDA fut créée en 1988.

Cette réserve représente l'excédent de mortalité anticipé en prenant pour hypothèse que le taux d'infection demeure au niveau actuel.

N) Achalandage

L'achalandage est comptabilisé au coût selon le montant payé au moment de son acquisition et selon l'excédent du coût des actions acquises des filiales sur la juste valeur de l'actif net acquis. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes n'excédant pas 20 ans.

O) Changement d'une convention comptable

En 1988, les placements dans les filiales étaient comptabilisés à la valeur de consolidation. Cette année, la compagnie a adopté une nouvelle convention à l'égard de la consolidation des états financiers. L'adoption de cette convention n'a donné lieu à aucun redressement des résultats nets de 1988, sauf que certains postes du bilan et des résultats ont été modifiés pour être conformes à la présentation d'états financiers consolidés.

P) Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 1988 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1989.

2- CONVENTIONS COMPTABLES DES FONDS DISTINCTS

A) Écart entre les revenus et les charges

L'écart entre les revenus et les charges des fonds distincts, qui s'élève à 556 000 \$ en 1989, n'affecte pas le résultat net de l'exercice puisque la provision mathématique des fonds généraux augmente d'une somme correspondant à cet écart. En 1988, elle augmentait de 694 000 \$.

B) Placements

Les placements des fonds distincts sont comptabilisés à leur valeur marchande. Les gains ou pertes nets en capital réalisés et non réalisés sont imputés entièrement à l'exercice.

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Obligations	265 128	191 727
Actions	227 923	190 427
Prêts hypothécaires	67 846	65 777
Autres éléments d'actif	21 213	46 459
	<u>582 110</u>	<u>494 390</u>

3- ACQUISITION D'ENTREPRISES

Au 1^{er} octobre 1989, la compagnie a fait l'acquisition de 100% du capital-actions de Laurier Life Holdings Limited, propriétaire des actions de la Compagnie d'Assurance-vie Laurier. Cette acquisition, comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple, comportait les éléments suivants:

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Actif acquis	44 042	21 023
Passif assumé	27 272	4 513
Coût d'acquisition*	<u>16 770</u>	<u>16 510</u>

* Ce montant comprend une somme de 7 051 000 \$ (2 303 000 \$ en 1988) relative à l'achalandage.

4- PRIMES ET COTISATIONS (FONDS GÉNÉRAUX)

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Assurance-vie individuelle	23 332	19 928
Rentes individuelles	37 453	27 149
Assurance-vie collective	17 633	19 585
Rentes collectives	58 070	28 872
Assurance-prêt vie	76 782	70 544
Assurance-vie épargne et capital social	12 100	9 999
Assurance accident-maladie et invalidité	126 989	119 869
	<u>352 359</u>	<u>295 946</u>

5- INTÉRÊTS, DIVIDENDES, LOYERS ET GAINS NETS EN CAPITAL APRÈS DÉDUCTION DES FRAIS DE PLACEMENTS (FONDS GÉNÉRAUX)

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Intérêts		
Obligations	44 458	38 969
Prêts hypothécaires	48 019	42 931
Avances sur polices	533	496
Dépôts à terme	3 053	1 100
Autres	262	200
	96 325	83 696
Dividendes	3 006	2 751
Loyer du siège social	2 270	2 270
Gains nets en capital portés aux résultats	2 788	3 861
Autres revenus de placements	521	538
	104 910	93 116
Frais relatifs aux placements	4 220	4 313
	100 690	88 803

6- INTÉRÊTS ET DIVIDENDES (FONDS DISTINCTS)

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Intérêts		
Obligations	22 311	20 961
Prêts hypothécaires	7 574	7 487
Dépôts à terme	3 163	2 601
Dividendes	9 143	6 938
Autres	196	395
	42 387	38 382

7- PRESTATIONS ET RENTES (FONDS GÉNÉRAUX)

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Assurance-vie individuelle	8 566	8 121
Rentes individuelles	25 807	25 022
Assurance-vie collective	13 866	13 622
Rentes collectives	27 348	35 465
Assurance-prêt vie	33 574	31 786
Assurance-vie épargne et capital social	8 974	9 321
Assurance accident-maladie et invalidité	80 907	80 734
	199 042	204 071

8- PARTICIPATIONS ET RISTOURNES (FONDS GÉNÉRAUX)

	(en milliers de dollars)	
	1989	1988
Assurance-vie individuelle	1 380	1 204
Assurance-vie collective	1 643	582
Rentes collectives	168	(17)
Assurance-prêt vie*	18 649	14 418
Assurance-vie épargne et capital social	770	899
Assurance accident-maladie et invalidité*	17 422	14 512
	<u>40 032</u>	<u>31 598</u>

* Ces sommes comprennent, en 1989, une provision de 13 249 000 \$ (13 462 000 \$ en 1988) pour payer la taxe de vente du Québec de 9% sur les primes d'assurance-prêt.

9- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

La compagnie fera une demande au Parlement du Canada en vue de l'adoption d'une loi d'intérêt privé l'autorisant à continuer son existence en une compagnie d'assurance en vertu des lois de la province de Québec. Par la suite, la compagnie fera une demande au Parlement du Québec, conjointement avec La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie Itée pour l'adoption d'une loi d'intérêt privé continuant la compagnie en une compagnie régie par les lois de la province de Québec et fusionnant en une seule compagnie à capital-actions la compagnie et La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie Itée.

**REVENUS
FONDS GÉNÉRAUX**
en millions de dollars



**PRESTATIONS ET
RISTOURNES
FONDS GÉNÉRAUX**
en millions de dollars



ACTIF
en millions de dollars



ENCOURS
en milliards de dollars

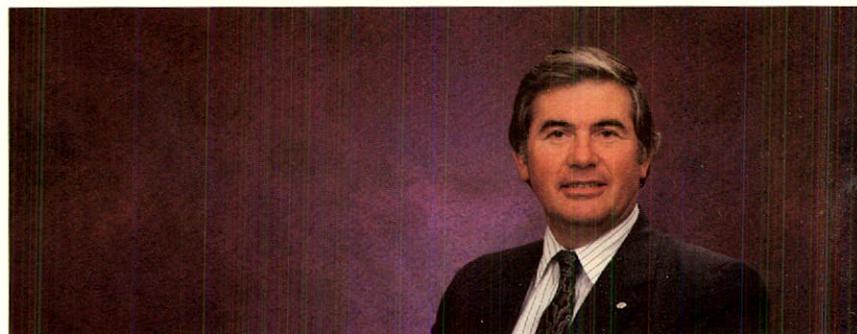


Le 1^{er} octobre 1989, La Compagnie d'Assurance-vie Laurier est devenue une filiale de l'Assurance-vie Desjardins et, de ce fait, du Mouvement Desjardins. La Laurier a été fondée en 1967 en vertu d'une charte fédérale et exerce ses activités dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada. La compagnie se spécialise dans la mise en marché de l'assurance-vie individuelle, en particulier l'assurance-vie temporaire, sur le marché concurrentiel du courtage des assurances de personnes.

La distribution des services de la Laurier s'appuie sur un réseau pancanadien de 90 agents généraux qui conseillent et soutiennent environ 2 500 courtiers. En 1989, la Compagnie a réalisé 48% de ses affaires en Ontario, 27% au Québec et dans les provinces maritimes, ainsi que 25% dans les provinces de l'Ouest.

À la fin de 1989, l'actif s'élevait à 38,7 millions de dollars. L'encours atteignait 5,7 milliards de dollars et la Compagnie comptait 33 400 titulaires de contrats d'assurance.

La Laurier a comme objectif d'obtenir une croissance constante tout en maintenant un équilibre entre cette croissance et une saine gestion des



affaires afin de produire de bons résultats financiers.

Afin d'assurer une position de leadership à la Compagnie dans le secteur du courtage au sein de l'industrie, la direction et le personnel de la Laurier ont élaboré un plan pour l'avenir. Je formulerais ainsi notre objectif: «Atteindre une position de leadership dans l'industrie, grâce à une innovation continue et l'excellence de nos services».

Quatre objectifs principaux inspireront et baliseront notre stratégie de développement:

- rentabilité
- leadership dans la capacité d'innovation – la force de nos ressources
- croissance équilibrée
- services de qualité incomparable

En 1990, la Laurier lancera de nouveaux services, améliorera sa technologie de pointe dans les systèmes experts de souscription ainsi que dans les communications en réseau et visera un nouvel objec-

tif de ventes de 4 millions de dollars en primes annualisées.

Les employés du siège social de la Laurier, présentement au nombre de 50, vivent avec enthousiasme leur nouvelle association avec l'Assurance-vie Desjardins et se réjouissent à la perspective d'apporter leur contribution au succès et à l'expansion du Mouvement Desjardins dans les années à venir.

Van Campbell
président et
chef de la direction



**ASSURANCES ET RENTES
DES CAISSES**

Directeur des Services
aux membres des caisses
Gabriel Boulanger, f.l.m.i.

Directeur du Marketing
Assurances et Rentes
des caisses
Jean-Claude Bourgault
f.s.a., f.i.c.a.

Directeur de l'Actuariat
Assurances et Rentes
des caisses
Serge Côté, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur des Services
aux employés et
dirigeants des caisses
André Duval, m.sc.c.

**ASSURANCES ET RENTES
COLLECTIVES**

Directeur de la
Commercialisation
Assurances et Rentes
collectives
Jean-Claude Arbour

Directeur de l'Administration
des prestations
Assurances et Rentes
collectives
Jacques Bélair, b.a., ll.l.

Directeur de la Tarification
Assurances et Rentes
collectives
Jean-Louis Fiset, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur de l'Administration
des contrats
Assurances et Rentes
collectives
Lucien Roy
b.sc (physique), m.b.a.

**ASSURANCES ET RENTES
INDIVIDUELLES**

Directeur des Services
aux assurés
Assurances et Rentes
individuelles
Réal Bolduc, f.s.a., f.i.c.a.

Directeur des Ventes
Assurances et Rentes
individuelles
Florent Gauthier, c.r.i.

FINANCES

Directeur des Placements
hypothécaires et immobiliers
Jacques Bouré

Directeur des Placements
mobiliers
Louis Falardeau, c.f.a.

ACTUARIAT ET CONTRÔLE

Directeur de la Fiscalité et
de la Vérification interne
Claude Deslauriers, c.g.a.

Directeur du Contrôle
Jacques Gariépy, c.m.a.

Directeur de l'Actuariat
Camil Lévesque, f.s.a., f.i.c.a.

**RESSOURCES HUMAINES ET
TECHNIQUES**

Directeur des Ressources
humaines
Roch Laflamme, c.r.i.

Directeur du Développement
des systèmes d'information
Gérard Bélanger, m.sc.c.

Directeur de l'Exploitation
des systèmes d'information
Gaston Lauzier, b.sc. (math)

Directeur des Services
de soutien
Réjean Boucher

**SECRÉTARIAT ET
COMMUNICATIONS**

Directeur des Communications
Gilles Juneau, f.l.m.i.

SIÈGE SOCIAL

200, avenue des
Commandeurs
Lévis-Lauzon (Québec)
Canada G6V 6R2
Tél.: (418) 835-2534*

Bureau à Montréal

2, Complexe Desjardins
Bureau 2222
Montréal H5B 1B3

Communications

Tél.: (418) 835-2200*

**ASSURANCES ET RENTES
COLLECTIVES****Lévis-Lauzon**

Tél.: (418) 835-2355*

Montréal

Tél.: (514) 281-7110

**ASSURANCES ET RENTES
DES CAISSES****Représentation****Lévis-Lauzon**

Tél.: (418) 835-2118*

Montréal

Tél.: (514) 281-7122

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES**Lévis-Lauzon**

Tél.: (418) 835-2716*
835-4480*

Montréal

Tél.: (514) 281-7120

**ASSURANCES ET RENTES
INDIVIDUELLES****Abitibi – Témiscamingue**

Pierre Lafleur, directeur
137, rue Perreault Est
Rouyn-Noranda J9X 3C3
Tél.: (819) 797-4131

4, rue Principale Nord

Bureau 105

Amos J9T 3X2

Tél.: (819) 732-5264

Bas St-Laurent – Gaspésie

Sylvain Lévesque, directeur
320, rue Saint-Germain Est
Bureau 301

Rimouski G5L 1C2

Tél.: (418) 723-9291

Charlesbourg – Beauport

Alain Mathieu, directeur
4765, 1ère Avenue
Bureau 240

Charlesbourg G1H 2T3

Tél.: (418) 622-7256

Desjardins

Léandre Boutin, a.-v.a.,
directeur

7777, boul. de la Rive-Sud

Bureau 202

Lévis-Lauzon G6V 6Z1

Tél.: (418) 837-2421

Estrie

André Richard, directeur
3395, rue King Ouest

Bureau 100

Sherbrooke J1L 1P8

Tél.: (819) 821-2131

Lanaudière

Yvan Marcoux, a.-v.a.,
directeur

187, rue Saint-Pierre Sud

Joliette J6E 5Z1

Tél.: (514) 756-1675

Laval – Laurentides

Pierre Marcotte, directeur
1200, boul. Chomedey

Bureau 300

Laval H7V 3Z3

Tél.: (514) 681-6654

Mauricie

Mario Huard, directeur
1350, rue Royale

Bureau 775

Trois-Rivières G9A 4J4

Tél.: (819) 374-6256

Montréal

Gilles Verreault, directeur

6, Place du Commerce

Bureau 100

Brossard J4W 3J9

Tél.: (514) 672-1758

Montréal-Laurier

Raymond Robillard, b.a., a.-v.a.,
directeur

211, rue Jarry Est

Montréal H2P 1T6

Tél.: (514) 387-7313

Montréal-Ouest

André Carrier, c.m.a., directeur
5252, de Maisonneuve Ouest

Bureau 410

Montréal H4A 3S5

Tél.: (514) 485-2424

Outaouais

Jean-Paul Descoeurs, directeur

144, boul. de l'Hôpital

Bureau 610

Gatineau J8T 7S7

Tél.: (819) 568-1313

Québec – Sainte-Foy

1175, avenue Lavigerie

Bureau 420

Sainte-Foy G1V 4P1

Tél.: (418) 659-3460

Richelieu – Yamaska

Isidore Bergeron, directeur
1695, rue Girouard Ouest

Bureau 200

Saint-Hyacinthe J2S 2Z9

Tél.: (514) 773-1531

Saguenay – Lac Saint-Jean

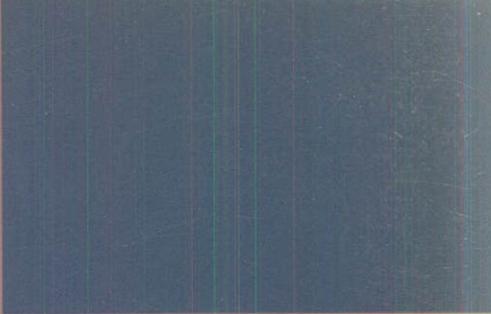
Jean-Charles Royer, directeur
345, rue des Saguenéens

Bureau 205

Chicoutimi G7H 6K9

Tél.: (418) 549-1208

*On peut téléphoner sans frais à ce numéro de tout endroit au Québec en composant le 1 800 463-4810 et en demandant le poste identifié par les 4 derniers chiffres du numéro.



*L'alvéole, symbole de base
du Mouvement des caisses
Desjardins, illustre l'unité
de pensée et d'action de toutes
les composantes du réseau.
La multiplication des alvéoles
évoque le développement
et l'évolution de ce grand
ensemble coopératif.*